

## Marie Moret à madame veuve Laporte, 18 mai 1894

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#) est cité(e) dans cette lettre  
[Roger et Laporte](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-54

Collation2 p. (463v, 464r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame veuve Laporte, 18 mai 1894,  
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN  
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/32736>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [18 mai 1894](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Roger et Laporte](#)

Lieu de destination 7, rue des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

## Description

Résumé Préparation du numéro de juin 1894 du journal *Le Devoir* : récapitulation des textes envoyés par Jules Pascaly à madame Laporte et envoi des textes manquants et du sommaire joint à la lettre. Modification du sommaire.

Notes Le sommaire joint à la lettre est copié sur la partie droite du folio 464r.

Support Ajout manuscrit au crayon bleu sous la signature de la lettre (fol. 463v), daté du 19 mai.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Pascaly, Charles-Jules (1849-1914)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Presse
- Syndicalisme

Biographie Journaliste français né en 1849 à Uzès (Gard) et décédé en 1914 à Paris.

Fils d'un cordonnier d'Uzès, Jules Pascaly débute en journalisme en 1879 en tant que rédacteur à l'agence Havas à Paris. À partir de 1882, il est rédacteur et journaliste parlementaire pour *La France* (Paris, 1862-1937), le *Petit Provençal* (Marseille, 1880-1944) ou *Le Petit Méridental* (Montpellier, 1876-1944). Ami du coopérateur Auguste Fabre, Jules Pascaly, est sur la recommandation de ce dernier, employé au Familistère en 1879. « C'est le premier homme au cœur droit et vraiment sympathique aux idées d'association qui me soit encore venu. », écrit Jean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre le 21 décembre 1879. À partir de 1880, il rédige des articles pour le journal du Familistère, *Le Devoir*. Il exerce la fonction de secrétaire quand Godin le proclame associé de l'Association coopérative du capital et du travail le 12 septembre 1880. En 1888, il devient rédacteur en chef du *Devoir*. C'est un proche d'Auguste Fabre et de Marie Moret. Pascaly travaille pour

*Le Devoir* tout en étant journaliste parlementaire à Paris. Il vit avec Amélia Degret (1856-1902), avec laquelle il a un fils, Michel Pierre Charles Pascaly (1886-1966), et une fille, Louise. Jules Pascaly se marie avec Amélia Degret en 1896. Pascaly est vice-président de l'Association syndicale et professionnelle des journalistes parlementaires. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1906. Marie Moret utilise le surnom "Mich" pour désigner Jules Pascaly dans la correspondance qu'elle lui adresse.

---

NomRoger et Laporte

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéImprimerie

BiographieImprimeur établi à Nîmes (Gard) dans la seconde moitié du XIXe siècle.

En 1894, la raison sociale de l'imprimerie devient Veuve Laporte.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Guide Familiste

16 mai 1894

Madame Mme Laporte,

J'ai l'honneur de vous confirmer  
ma lettre et mon envoi du 12<sup>e</sup>.

M. Pascaly me dit vous aviez  
envoyé, pour le prochain "L'Avant":

- son article "Les socialistes au Parlement"
- La chronique parlementaire.
- Les faits politiques et sociaux
- Le petit mot sur la Fête du travail  
au Familiste.
- La question de la paix
- et le Mouvement féministe.

- Je vous envoie ci-joint :
- Ouvrage reçu 2 pages
  - Pour. les assurances et
  - Etat civil.

Vous avez en mains :

- Sans famille.
- Vos arbre sur marbre;
- Les prophéties tourter (fin)  
rien ne doit donc plus  
vous arrêter pour le travail  
du prochain numéro.  
Je vous en envoie ci-joint  
le Sommaire.

Si nous ne sommes pas  
d'accord sur le moindre  
petit détail, veuillez m'en prévenir.  
Agreez je vous prie,  
Madame, l'assurance de  
toute ma considération

Marie Godin

19 mai

Confirm l'offre et modifie Sommaire:  
Mettre chroniques avant l'guide comme  
M. Pascaly vous l'a indiqué  
N. Godin

797

Guide Familiste  
18 mai 1894

Monsieur Frédéric Péreire.

Monsieur,

Maï l'honneur de vous accuser  
réception de notre lettre du 1<sup>er</sup> oct.  
contenant un mandat-poste  
de dépêches pour notre  
élabolement annuel au  
"Droit".

Je suis heureuse, Monsieur,  
de votre sympathie pour les idées  
que le "Droit" est l'organe; et  
vous prie d'agréer l'expression  
de mes sentiments les plus  
distingus.

— Marie Gaudin

Documents pour une biographie complète de J. B. A. Gaudin  
Les socialistes au Printemps cette année par J. Baudry. — Les  
prophéties de tourer par Charles Gide. — Chronique familiale —  
mendise. — Faits politiques et sociaux. — Nouvelles de  
l'industrie. — Acte du travail. — La question de la paix.  
Nouvement pionnière. — Curiosités reçues. — Tous longuille  
par Hector Malot. — Nouvelles des assurances malades  
et statutaires du travail. — Le Guide.